

Compte rendu de la réunion du 10 novembre 2022

Présents : THOUVENIN Suzanne, NEGRINI Régine, GALISSON Nicolas, DESANGLES Véronique, GARZELLI Elsa, TRINTIGNAC Laurent, CLAVERIE Claudine, DUFFAU Jean-Michel, SCARAVETTI Henri, DUBLANC Cédric

Excusé : CABEAU Bernard

- Validation du compte rendu de la réunion du 26 août 2022.

- Remplacement de la secrétaire de Mairie.

Madame GICQUIAUD GOSSE Marianne a commencé son contrat le 7 novembre 2022 afin de préparer la succession de la secrétaire au 1^{er} janvier 2023.

- Passage à la M57

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la nouvelle nomenclature budgétaire et comptable au 1^{er} janvier 2023.

Le conseil municipal autorise le maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chacune des sections.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité la règle dérogatoire du calcul des amortissements sur le mode linéaire des immobilisations acquises et fixe un seuil des biens de faible valeur à amortir sur 1 an à 500 € TTC.

- Recensement de la population

Marie-Hélène FORT assurera le recensement en tant qu'agent recenseur et Marianne GICQUIAUD GOSSE sera le coordonnateur.

- Travaux façade Est de l'Eglise

L'entreprise SGRP est la seule à avoir répondu aux demandes de devis ; le conseil municipal accepte à l'unanimité son devis pour la somme de 58 180,02 € HT.

Des demandes de subventions seront déposées (DETR, région, département).

- Questions diverses

3 bancs d'extérieur ont été commandés pour remplacer les bancs disparus pour lesquels une plainte a été déposée à la gendarmerie.

Les travaux pour l'accès au terrain multisport débuteront début 2023.

L'acte d'achat de la maison de Monsieur LADEVEZE a été signé le 7 novembre 2022.

Des programmeurs ont été commandés pour réguler l'éclairage de l'Eglise (réception prévue début janvier 2023).

Un nettoyage complet de la cuisine va être effectué par la société Armagnac Nettoyage.

Le conseil municipal décide de donner 300 € pour le spectacle des enfants organisé par l'association Culture pour tous.

La cérémonie de présentation des vœux 2023 est prévue le samedi 7 janvier 2023.

Un devis sera demandé à l'entreprise ADTP pour la démolition du cabanon situé sur le terrain acheté à Monsieur LADEVEZE.

Il a été décidé d'agrandir le bureau du secrétariat ; les travaux seront réalisés par Monsieur TARRIDE.